

<https://47.snuipp.fr/Le-fil-du-mouvement-departemental-2025>



Le fil du mouvement départemental 2025

- Paritarisme - Mouvement départemental -

Date de mise en ligne : mercredi 2 avril 2025

Dernière mise à jour : 26 mai 2025

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Dossier et fiche syndicale de contrôle : <https://e-mouvement.snuipp.fr/47/>

Sommaire

- [Direction de SEGPA](#)
- [Résultats et recours](#)
- [Vitesse et précipitation](#)
- [Accusés de réception](#)
- [Erratum](#)
- [Publication des postes](#)
 - [Postes réservés](#)
- [Note de service](#)

<!â€”insérer_sommaireâ”’

Direction de SEGPA

- 26 mai :
Le [COEE n°6514 du 26/05/25](#) publie la liste des postes vacants pour les directions de SEGPA sur l'académie.
- 06 mai :
Le [COEE n°6488 du 06/05/25](#) publie la note de service concernant la liste d'aptitude et le mouvement académique pour les postes de direction de SEGPA.

Résultats et recours

21 mai :

Le [COEE n°6504 du 21/05/25](#) informe que le résultat du mouvement départemental 2025 est disponible sur I-Prof.
Ce COEE précise aussi les modalités de révision d'affectation ou de recours :

- **Révision d'affectation :**
Les collègues en participation obligatoire affectés sur vœu groupe MOB et désirant faire une demande particulière de révision d'affectation doivent envoyer leur courrier par mail jusqu'au **mercredi 28 mai** aux deux adresses suivantes : dsden47.drh1d-b1 chez ac-bordeaux.fr et ce.ia47-per chez ac-bordeaux.fr
- **Recours :**
Deux situations de possibilité de recours : en cas d'absence de mutation pour les participant-es non obligatoires ou en cas de mutation hors vœux (hors vœux précis, hors vœux groupe MOB ou non MOB) pour les participant-es obligatoires.

Les collègues répondant à l'un de ces deux critères peuvent formuler un recours pour demander une révision de leur affectation. Ils doivent envoyer leur recours motivé via l'application Colibris [1] jusqu'au **mercredi 28 mai**.

Contactez-nous si vous engagez une demande de révision d'affectation ou un recours !

Vitesse et précipitation

14 mai :

Publication de deux COEE ([COEE n°6499 du 14/05/25](#) et [COEE n°6500 du 14/05/25](#)) : le second annulant le premier qui annonçait la mise à disposition du barème définitif retenu. Comme prévu dans le calendrier des opérations du mouvement, ces barèmes « consolidés » ne sont accessibles que le 15/05/25.

Accusés de réception

- 29 avril :
Le [COEE n°6484 du 29/04/25](#) donne les informations utiles en cas de constatation d'erreurs dans le barème :
 - Un formulaire à renvoyer uniquement par mail aux deux adresses suivantes :
[dsden47.drh1-b1 chez ac-bordeaux.fr](mailto:dsden47.drh1-b1@ac-bordeaux.fr) et [ce.ia47-per chez ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ia47-per@ac-bordeaux.fr)
 - La possibilité de contacter la cellule mouvement pour plus d'infos :
Véronique Casaubon au 05 53 67 70 21 ou Laurence Bories au 05 53 67 70 20.
- 18 avril :
Suite à un problème technique sur le COEE, information des agent-es par les circonscriptions : l'accusé de réception sans barème du mouvement départemental a bien été généré, il a été transmis par mail. Cet accusé récapitule l'ensemble des vœux formulés par les agents, mais ne précise pas si l'agent est concerné par une mesure de carte scolaire, ni le nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans au 01/09/2025. **L'accusé de réception avec barème initial sera transmis à compter du 29 avril à 12h**, il sera susceptible de modification jusqu'au 14 mai à 12h, après cette date les barèmes ne seront plus susceptibles d'appel.

Erratum

- 15 avril :
Publication d'un second erratum pour la liste des postes : [COEE n°6480](#)
- 10 avril :
Publication d'un premier erratum pour la liste des postes : [COEE n°6477](#)
 - Le poste MDPH susceptible d'être vacant qui est un poste à profil, n'est donc pas accessible au mouvement informatisé ;
 - deux postes susceptibles d'être vacants sont devenus vacants ;
 - un poste à profil POP, non proposé au mouvement initialement et qui, est devenu vacant, est proposé au mouvement informatisé.

Publication des postes

02 avril, 12h00 :

<https://www.ac-bordeaux.fr/mouvemen...>

Postes réservés

Les 51 postes listés ci-dessous n'apparaîtront pas dans la liste des postes accessibles au mouvement départemental : ils sont les postes « supports » pour les stagiaires 2025-2026.

Postes réservés aux lauréats du CRPE 2025

Les circonscriptions :

A1 = Agen 1 ; A3 = Agen 3 ; M = Marmande ;

N = Nérac ; SL = Ste Livrade ; VsL = Villeneuve/Lot

VILLE	UAI	ECOLE	POSTE	CIRCO
AGEN	0470175K	E.P.PU S. VEIL	ECEL	A1
AGEN	0470179P	E.P.PU GAILLARD	ECMA	A1
AGEN	0470185W	E.E.PU J. BARA	ECEL	A1
AIGUILLON	0470557A	E.E.PU M. PAGNOL	ECEL	N
AIGUILLON	0470825S	E.M.PU J. JAURES	ECMA	N
BIAS	0470426H	E.E.PU	ECEL	SL
BOE	0470333G	E.M.PU M.-L. CHRETIEN	ECMA	A1
BON ENCONTRE	0470169D	E.E.PU G. BRASSENS	ECEL	A1
BON ENCONTRE	0470332F	E.M.PU F. MITTERRAND	ECMA	A1
BRAX	0470148F	E.P.PU	ECMA	A1
BUZET/BAISE	0470577X	E.P.PU R. DUPOUY	ECEL	N
CANCON	0470484W	E.P.PU Y. DELBASTY	ECMA	SL
CASTELJALOUX	0470579Z	E.E.PU J.-F. SAMAZEUILH	ECEL	M
CASTELMORON/LOT	0470491D	E.E.PU	ECEL	SL
CASTELNAU/GUPIE	0470269M	E.P.PU	ECEL	M
CASTILLONNES	0470736V	E.M.PU	ECMA	SL
CLAIRAC	0470339N	E.M.PU	ECMA	N

Le fil du mouvement départemental 2025

COCUMONT	0470263F	E.P.PU	ECEL	M
COLAYRAC ST CIRQ	0470756S	E.M.PU	ECMA	A1
DAMAZAN	0470584E	E.E.PU	ECEL	N
DURAS	0470259B	E.P.PU	ECMA	M
ESPIENS	0470588J	E.E.PU	ECEL	N
ESTILLAC	0470138V	E.P.PU M. SERRES	ECEL	A3
FOULAYRONNES	0470160U	E.E.PU M. CASTELNERAC	ECEL	A1
LAROQUE TIMBAUT	0470131M	E.E.PU M. SERRES	ECEL	VsL
LAUZUN	0470836D	E.P.PU	ECEL	M
LAYRAC	0470864J	E.E.PU	ECEL	A3
LE PASSAGE	0470121B	E.E.PU F. BUISSON	ECEL	A3
LE PASSAGE	0470360L	E.E.PU R. BETUING	ECEL	A3
LE PASSAGE	0470362N	E.M.PU R. BETUING	ECMA	A3
LE PASSAGE	0470709R	E.E.PU É. LACOUR	ECEL	A3
LE TEMPLE/LOT	0470516F	E.P.PU C. MONET	ECEL	SL
MARMANDE	0470659L	E.P.PU BEYSSAC	ECEL	M
MEZIN	0470313K	E.M.PU	ECMA	N
MIRAMONT DE GUYENNE	0470520K	E.P.PU D. BARATZ	ECEL	M
MONFLANQUIN	0470405K	E.E.PU LA BASTIDE	ECEL	SL
NERAC	0470711T	E.E.PU J. ROSTAND	ECEL	N
PENNE D AGENAIS	0470869P	E.P.PU J. MOULIN	ECEL OCC	VsL
PONT DU CASSE	0470154M	E.E.PU J. VILLEMIN	ECEL	A1
PUJOLS	0470418Z	E.E.PU PETIT TOUR	ECEL	VsL
PUJOLS	0470751L	E.M.PU PETIT TOUR	ECMA	VsL
ROQUEFORT	0470365S	E.P.PU	ECEL	A1
SERIGNAC/GARONNE	0470336K	E.M.PU	ECMA	A1
STE BAZEILLE	0470660M	E.E.PU	ECEL	M

Le fil du mouvement départemental 2025

STE MARTHE	0470206U	E.E.PU	ECEL	M
VILLENEUVE/LOT	0470456R	E.E.PU LUFLADE	ECEL	VsL
VILLENEUVE/LOT	0470457S	E.M.PU PASTEUR	ECMA	VsL
VILLENEUVE/LOT	0470458T	E.E.PU C. MAROT	ECEL	VsL
VIRAZEIL	0470715X	E.M.PU	ECMA	M

Postes réservés aux stagiaires CAPPEI 2025-2026

Circonscription : A2-EI = Agen 2 École Inclusive.

VILLE	UAI	ETABLISSEMENT	POSTE	CIRCO
AIGUILLON	0470586G	IME DU CONFLUENT POSTE RATTACHE AU CLG GERMILLAC TONNEINS	UEE G0176	A2-EI
BON ENCONTRE	0470720C	CLG LA ROCAL	REF	A2-EI

Note de service

19 mars, 12h00 :

Publication par la Dsden de la note de service et du vade-mecum ;

<https://www.ac-bordeaux.fr/mouvemen...>

[1] Chemin d'accès à l'application Colibris :

- portail ARENA (identifiant et mot de passe de la messagerie professionnelle)
- Enquête et pilotage
- Pilotage académique : Colibris - Portail des démarches